

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00521

Numéro SIREN : 828 855 767

Nom ou dénomination : A3Service

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2021 sous le numéro de dépôt 1845

A3SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 19, rue Saint Nicolas

85600 MONTAIGU-VENDEE

RCS LA ROCHE SUR YON 828 855 767

PROPOSITION D'AFFECTATION SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 367,13 euros de la manière suivante :

Réserve Légale :

A hauteur de 5 % à la Réserve Légale 168,36 €

Soit un solde de 3 198,77 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Autres Réserves :

Aux « Autres Réserves » 3 198,77 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous signalons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la constitution de la société.

Fait à MONTAIGU-VENDEE (85600),

Le 30 septembre 2020,

Pour copie certifiée conforme.

Monsieur DURET Stéphane

Cogérant associé



Monsieur MERLET Nicolas

Cogérant associé



A3SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 19, rue Saint Nicolas

85600 MONTAIGU-VENDEE

RCS LA ROCHE SUR YON 828 855 767

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2019

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 367,13 euros de la manière suivante :

Réserve Légale :

A hauteur de 5 % à la Réserve Légale 168,36 €

Soit un solde de 3 198,77 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Autres Réserves :

Aux « Autres Réserves » 3 198,77 €

Rappel des dividendes distribués :

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la constitution de la société.

Fait à MONTAIGU-VENDEE (85600),

Le 30 septembre 2020,

Pour copie certifiée conforme.

Monsieur DURET Stéphane

Cogérant associé



Monsieur MERLET Nicolas

Cogérant associé



Désignation de l'entreprise SARL A3SERVICES										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise Le Bois Joli 85600 BOUFFERE															
Numéro SIRET* 8 2 8 8 5 5 7 6 7 0 0 0 1 2															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 21									
										Exercice N clos le 31/12/2019					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial*		010		012								
			{ Autres*		014		016								
	Immobilisations corporelles*				028		030								
	Immobilisations financières* (1)				040		042								
	Total I (5)				044		048								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052							
		Marchandises *				060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066								
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*				068	53 034	070		53 034					
		{ Autres* (3)				072	15 188	074		15 188					
	Valeurs mobilières de placement				080		082								
	Disponibilités				084	13 808	086		13 808						
	Charges constatées d'avance *				092		094								
	Total II				096	82 032	098		82 032						
	Total général (I + II)				110	82 032	112		82 032						
PASSIF										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				8 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126				113						
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*				131				2 156						
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136				3 367						
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142				13 637						
Provisions pour risques et charges				154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				8 313						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				43 485						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....				169		37		16 595						
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176				68 395							
Total général (I + II + III)				180				82 032							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		5 308						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A3SERVICES**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2019**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215		214	
			intracommunautaires	217		218	101 362
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	405
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	101 767
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	12 957
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	51 682
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	614		244	1 042
	Rémunérations du personnel*					250	21 574
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	10 010
	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259			262	651
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	97 919
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3 847
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges financières (V)					294	105
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	375
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	3 367
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 367	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	375		
Dédutions	Divers* dont intérêts excédentaires des cples-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	37
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quinquies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
ZFANG (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	3 779
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....1 277.....dont imputés sur le résultat :					360	1 277
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	2 502

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A3SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 82 032 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 367 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

